

# GMBA, conseil et partenaire de votre externalisation

## Pourquoi externaliser ?

Les fonctions support de votre entreprise ne sont pas celles qui vous apportent la valeur ajoutée que vous recherchez pour votre activité.

Externaliser ces fonctions vous permet de vous recentrer sur vos compétences de base et sur votre cœur de métier.

## Avantages

### Confidentialité :

Les dossiers de nos clients sont gérés de façon à respecter la confidentialité des informations en interne et à l'extérieur.

### Compétences :

Les spécialistes de notre cabinet vous fait bénéficier d'un apport de compétences étendues.

### Flexibilité :

C'est un service qui est mis à votre disposition. En cas de variations dans le volume de votre activité, le cabinet continue à répondre à vos besoins en adaptant les moyens humains ou techniques à mettre en oeuvre.

### Contrôle :

En externalisant une prestation, vous en restez maître. Vous choisissez les services que vous souhaitez à des conditions convenues à l'avance et contractualisées. Vous contrôlez ainsi les coûts liées aux fonctions externalisées.

## Quels travaux liés à nos cœurs de métier externaliser chez nous ?

Cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil, nous proposons les services liés à nos cœurs de métier :

- Prestations administratives « sur mesure » (réception et envoi du courrier, suivi des règlements et encaissements, rédaction des chèques....)
- Tenue et traitement de la comptabilité
- Etablissement des paies et déclarations sociales (y compris pour les intermittents du spectacle)

T.S.V.P.



## Quelles autres fonctions « supports » externaliser ?

Notre ligne de services sociale permet l'externalisation de votre **fonction RH** en proposant une réponse adaptée aux besoins de votre entreprise : recrutements, élaboration des contrats, élections des représentants du personnel, suivi des instances représentatives du personnel, politique salariale, politique et plan de formation, gestion des compétences évaluation et management, règlement intérieur, procédures disciplinaires, licenciements, veille sociale et optimisation de l'application des lois sociales, contrats d'intéressement, choix du statut du dirigeant ...etc.

Notre ligne de services juridique vous permet l'externalisation de la vie juridique courante de votre entreprise (secrétariat juridique annuel...).

## Vos contacts



**Danièle NIZERY**

01 48 74 46 34  
daniele.nizery@gmba.fr



**Alain BOUDOT**

01 48 74 28 18  
alain.boudot@gmba.fr

